



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Huitième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aérodromes  
(AAO/SG8) de l'AASPG**

**Du 14 au 18 juillet 2025**

**Point 3 de l'ordre du jour: Réalisations du Sous-Groupe de l'espace aérien et des aérodromes**

**3.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLÉMENTS ASBU**

*(Présenté par le Secrétariat)*

**RÉSUMÉ**

Cette note de travail présente les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mises à niveau par blocs des systèmes d'aviation (ASBU) dans les domaines AOP et ATM/SAR dans la région AFI. Les données fournies dans le présent document sont fondées sur les informations disponibles au Secrétariat.

**Les suites à donner par la réunion figurant au paragraphe 3**

**RÉFÉRENCE(S):**

- Plan mondial de navigation aérienne GANP (Doc. 9750)
- e-ANP AFI Volume III
- Rapport de la réunion APIRG/27
- Rapports de la réunion AAO/SG7 et des réunions précédentes

Cette note de travail porte sur les Objectifs stratégiques de l'OACI : A - Sécurité, B - Capacité et Efficacité

**1. INTRODUCTION**

- 1.1 Pour rappel, le Plan mondial de navigation aérienne est un document de planification aux fins de la navigation aérienne qui englobe la fourniture d'infrastructures et de services de navigation aérienne.
- 1.2 La 8e édition du GANP a mis en évidence une approche harmonisée et flexible pour la mise en œuvre des améliorations opérationnelles du système d'aviation mondial.

**2. ANALYSE**

- 2.1 L'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU s'est amélioré en 2024, bien qu'il soit encore faible. Le taux moyen de mise en œuvre est d'environ 43 % pour ESAF et de 41 % pour WACAF. Cela représente une augmentation moyenne régionale de 22 % par rapport à l'année 2023. Les informations sont présentées ci-dessous:

% Taux de mise en œuvre ASBU 2024	<b>ESAF</b>	<b>WACAF</b>
AOP	28%	0%
CNS	56%	43%
ATM	66%	65%
MET	35%	57,5%
SAR	43%	28%
AIM	22%	21%

Le tableau de bord développé par ESAF et l'outil en ligne ASBU de la plateforme AANDD ont sans doute amélioré le niveau de reporting, bien que cela reste perfectible.

### **3. SUITES À DONNER PAR LA RÉUNION**

La réunion est invitée à:

- a) prendre note des informations fournies dans ce document ; et
- b) exhorter les États à fournir les données requises en utilisant les outils/plateformes mis développés par le Secrétariat.

----- FIN -----